

Lecture de Bernard VIGNOL, président du Souvenir Français lors de la remise de chèque

Le monument aux morts de la place de Caudry se dégradant fortement, il était devenu indispensable d'entreprendre des travaux de rénovation. La commune nous a donc sollicités en Février 2021 afin de s'associer à son financement. J'ai alors rencontré Mr Fauquemberg pour monter un dossier de demande de subvention au Souvenir Français en lui conseillant également de solliciter l'ONAC et le Conseil Régional.

Il me semble important de vous rappeler, que depuis la création du Comité de Caudry, voilà plus de 30 ans, la municipalité soutient, participe, s'implique et a très souvent apporté son aide à nos réalisations.

Ainsi :

- En 1995, la commune a accédé à notre demande en baptisant la rue du Souvenir Français (celle qui jouxte le carré militaire du nouveau cimetière).

- En 1997, elle a participé au financement de notre drapeau.

- En 2014, à notre demande, elle a pris en charge la totalité des travaux pour la rénovation du carré militaire, le Souvenir Français ayant fourni les croix latines et notre comité veillant à son bon entretien depuis.

- En 2016, sous notre parrainage, la municipalité a donné son accord pour sortir de sa vitrine, le drapeau des prisonniers de guerre de Caudry 39/45, ceci afin de lui redonner vie en le confiant à l'EPIDE, qui depuis défile avec nous aux principales cérémonies patriotiques.

- En 2018, à notre demande, la commune a pris en charge les travaux de rénovation de la stèle du Stade Louis Sandras ainsi que la mise en place d'un mat et de son drapeau tricolore. Nous avons organisé ensemble une cérémonie sous le signe de « La paix retrouvée » et avec le Comité de Jumelage nous espérons bien continuer de rassembler chaque année des jeunes de toute l'Europe lors du tournoi international de l'Entente Sportive de Caudry.

- En 2017, à notre demande, la municipalité nous a autorisés l'accès à la salle du conseil municipal, ceci afin de recevoir dans d'excellentes conditions la réunion des Présidents de la Délégation Nord et de leurs faire visiter les principaux sites historiques et mémoriels de notre cité.

En outre :

- Tout au long de l'année, la municipalité met à notre disposition la salle de la bourse du travail pour nos réunions de comité.

- Chaque année, elle nous permet de bénéficier gracieusement d'une salle municipale pour notre réunion annuelle.

- Chaque année, lors de la cérémonie du 1^{er} Novembre, une délégation de la Mairie dépose une gerbe au carré militaire du Souvenir Français. De plus, nous avons toujours eu son accord pour pouvoir faire la quête aux abords des deux cimetières.

- De nombreux conseillers municipaux dont l'actuelle déléguée aux associations patriotiques Mme Richomme sont des membres bienfaiteurs de notre Comité.

- Trois élus actuels font partie de notre Comité Directeur, Mr Riquet notre trésorier, Mr Décaillon notre responsable de la Communication et Mr Baudou sur qui on peut toujours compter.

- Le Maire actuel, Mr Bricout Frédéric, est également membre bienfaiteur depuis plus de 15 ans. Très impliqué dans nos actions, il a d'ailleurs par le passé fait partie de notre comité directeur et de notre équipe de quêteurs.

- L'ancien Maire, Mr Bricout Guy, actuellement député du Nord, nous a toujours soutenu dans nos projets et cotise chaque année en tant que membre bienfaiteur et ce depuis la création du Comité.

- Enfin, chaque année la municipalité nous octroie une subvention indispensable à notre bon fonctionnement.

- Je n'oublie pas la région et le département qui sur notre territoire ont également contribué au financement de voyages, d'exposition et d'actions pédagogiques auxquelles nous étions associés à destination de nos plus jeunes.

Comme vous pouvez le constater la municipalité de Caudry est depuis toujours et encore aujourd'hui partie prenante dans la vie de notre comité.

Pour toute ces raisons, il nous semblait évident de renvoyer l'ascenseur et nous avons aussitôt fait le nécessaire.

L'intérêt étant de garder en bon état le plus important monument aux morts de notre commune, symbole incontournable du devoir de mémoire, et ainsi répondre à une de nos missions essentielles, celle de participer à l'entretien des tombes, stèles et monuments de ceux et celles qui sont morts pour la France.

De plus, ce monument nous permet d'assurer une autre de nos missions, celle de la transmission vers nos plus jeunes. Ainsi, lors du centenaire, des élèves de la classe du lycée Prévert l'avaient choisi dans le cadre du concours de BD « Bulles de mémoire ». Avec l'aide du Dr Doyer, un travail sur son histoire, sa représentation et sa signification avait donc été effectué.

Cela avait permis aux jeunes de le découvrir, de s'y intéresser pour ensuite créer 3 planches retraçant le destin tragique d'un de ses soldats caudrésien mort pour la France.

D'autres travaux éducatifs et visites pédagogiques ont ensuite suivies afin de sensibiliser nos générations successives.

Enfin, lors des principales cérémonies patriotiques, des enfants des écoles et collèges de Caudry s'y rassemblent, ce sont pour eux l'occasion de réciter des poèmes et de chanter la Marseillaise en mémoire de toutes ses victimes, c'est également pour eux l'occasion de découvrir ce monument dont ils font le tour à la fin du protocole.

C'est donc avec un grand plaisir qu'au nom du Souvenir Français et avec l'aide de notre Déléguée Générale Adjointe du Nord Mme Dubois qui a validé cette action, nous allons vous remettre Mr le Maire un chèque de 1700€ afin que ce monument de 1922 sculpté par Mr Paul Theunissen puisse retrouver de toute sa splendeur.

Bernard Vignol
Président du Comité
du Souvenir Français de Caudry